

Voici le onzième numéro du bulletin d'informations internationales de l'Union syndicale Solidaires. Sa diffusion aux militant-e-s, aux adhérent-e-s est de la responsabilité des structures membres, qui peuvent le reproduire à volonté, le glisser dans leurs propres journaux, bulletins, etc., en reprendre des articles...

Maghreb des luttes sociales, de Gafsa à Sidi Ifni

Cet appel est signé par de nombreuses associations, des syndicats (dont **Solidaires**), des organisations politiques.

Les populations de Gafsa (au sud-ouest de la Tunisie) et de Sidi-Ifni (sud-est du Maroc), mènent depuis plus d'une année un mouvement social de grande ampleur. Des luttes légitimes et pacifiques, pour demander de travailler et vivre au pays et l'arrêt de la marginalisation de leurs régions. En dépit des importantes richesses locales, minières (à Gafsa) et maritimes (à Sidi Ifni), le chômage fait des ravages au sein des jeunes diplômés ou pas. Ils doivent faire face au favoritisme, à la corruption, aux privilèges et passe-droits de certains hauts responsables locaux.

En juin 2008, à un jour d'intervalle, leurs manifestations pacifiques ont été violemment réprimées. Les réponses des autorités furent identiques : la répression tout azimut (dispersion violente et pourchasse des manifestants ; violation et saccages des maisons ; état de siège des villes, arrestations, tortures, invention de chefs d'inculpation, procès expéditifs...). A Redeyef (Gafsa), la police a tiré des balles réelles sur les manifestants, faisant un mort et plusieurs blessés. A Sidi Ifni, des femmes ont été victimes d'attouchements sexuels...

Après les arrestations et les tortures, des dizaines de syndicalistes, militants associatifs, chômeurs, manifestants et jeunes ont été condamnés à de lourdes peines de prison.

A **Gafsa**, devant la cour d'appel, les détenus et leurs avocats ont réaffirmé qu'ils ne sont que les porteurs des revendications légitimes de la population du bassin minier. Ils ont pu décrire et dénoncer les tortures subies, le népotisme, la corruption, la criminalisation du droit syndical, les atteintes au droit au travail et au droit à l'intégrité physique et morale de toute une population, celle du Bassin minier, victime de la marginalisation, de la privation de droits socio-économiques et des affres d'une répression sauvage. Les peines furent lourdes ! Allant jusqu'à 8 ans de prison ferme pour les syndicalistes Adnane Hajji et Bechir Labidi, 6 ans pour Taieb Ben Othman, Adel Jayar, Tarek H'limi... Notre camarade Mohiedine Cherbib militant associatif en France a été condamné par contumace à 2 ans de prison ferme pour « délit de solidarité ».

A **Sidi Ifni**, après les premières condamnations prononcées dans la foulée à l'encontre de quelques militants allant de 6 mois à un an de prison, d'autres se sont vu prolonger arbitrairement leur détention préventive et ajourner les audiences de leur procès. Ce n'est qu'après des grèves de faim et d'importants mouvements de solidarité pour dénoncer leurs mauvaises conditions de détention qu'un verdict a été prononcé le 10 avril dernier. Des peines qui vont jusqu'à un an et demi de prison ferme pour: Mohamed Issam et Zine El Abidine Radi ; un an de prison ferme : Hassan Agharbi, Zakaria Rifi et Hassan Tazakaghine ...

Les pouvoirs du Maroc et de la Tunisie semblent ne pas se limiter à ces sévères condamnations, ils poursuivent leur machination à l'encontre des détenus et de leurs familles. Ce vendredi 22 mai, divers prisonniers de Gafsa ont été transférés de force dans d'autres prisons du pays, imposant ainsi un éloignement de leurs proches et de leurs familles. Un éloignement qui les obligerait à effectuer pour certains, plus de 300 Km... D'autres militants ont été arrêtés suite aux actions et marches menées par les familles de détenus de Gafsa. Sept jeunes incarcérés et un jeune en fuite comparaissent devant le Tribunal Correctionnel de Gafsa pour trouble à l'ordre public... Le pouvoir tunisien persiste dans ses violations incessantes des libertés les plus élémentaires. A Sidi Ifni (Maroc), le militant Sbaalill Brahim (Responsable local d'une association de défense des droits de l'Homme) qui a purgé sa peine d'emprisonnement, se voit notifier la radiation de son poste d'enseignant... Le pouvoir Marocain est un adepte des doubles peines.

Face à cet arbitraire, les populations de Gafsa et de Sidi Ifni nous interpellent et elles comptent sur notre solidarité et sur notre soutien pour :

- ➔ la libération de tous les détenus des mouvements sociaux de Gafsa et Sidi Ifni
- ➔ la reconnaissance de leurs droits à vivre dignement et à travailler dans leurs régions
- ➔ l'arrêt de la répression et le respect des libertés fondamentales.

Scènes de chasse en Colombie...

Le 15 mai, le Parquet général de Colombie a affirmé que les militaires qui sont actuellement poursuivis pour « exécutions extrajudiciaires » ont également commis le délit de trafic d'êtres humains. Le procureur général Alberto Vargas a déclaré que **plusieurs militaires ont payé l'équivalent de 88 dollars pour un jeune homme, vivant, qu'ils ont ensuite présenté comme un guérillero mort au combat**. Le nombre d'assassinats de ce type pourraient s'élever à 2000.

Ce sont là les effarants résultats de la politique du chiffre mise en œuvre par le gouvernement d'Álvaro Uribe pour lutter contre les mouvements guérilleros, en particulier les FARC. Ce tenant du néolibéralisme à tout crin et de l'autorité de l'État avant tout — *tiens, ça ne vous rappelle personne ?* — a en effet mis en place un système de « stimulants » pour les militaires : **chaque cadavre de guérillero présenté leur vaut des points pour leur avancement et d'autres avantages**, comme des primes ou des jours de congés...

Tout cela a débouché sur ce que la presse colombienne appelle l'affaire des « faux positifs » dont le procès se tient actuellement. Les doutes ont commencé avec le cas de Fair Leonardo Porras, jeune analphabète atteint d'importants troubles psychomoteurs (séquelles de méningite) trouvé mort un pistolet dans la main droite dans ce qui a été présenté comme un affrontement guérilla-militaires. Or, non seulement Porras n'avait vraiment pas le profil type du guérillero, mais de plus il était gaucher. Puis, en septembre 2008, il y a eu le cas de 20 jeunes de la localité de Soacha partis « pour un travail » et disparus ; on a découvert depuis qu'ils étaient enterrés près de la frontière vénézuélienne en tant que « guérilleros tués au combat ».

La justice colombienne a trouvé au moins un des « recruteurs », un certain Alexander Carretero, qui offrait aux jeunes chômeurs des emplois fictifs et les emmenait au nord-ouest du pays (Santander), où il les remettait à des militaires contre paiement. Ceux-ci les tuaient et les faisaient passer pour des guérilleros. **Quant au président Uribe, il affirme que l'État doit défendre ces militaires entraînés devant les tribunaux : ils sont victimes, dit-il sans rire**, d'organisations non gouvernementales de l'étranger qui paient des avocats colombiens pour lancer de « fausses accusations » de violations des droits humains dans le pays...

Israël : non aux licenciements des cheminots arabes !

Cet appel a été écrit en collaboration avec les travailleurs arabes des chemins de fer qui ont été licenciés.

En mars 2009, les Chemins de fer d'Israël, une entreprise publique, a initié une nouvelle politique qui refuse tout poste de gardien de passage à niveau à ceux qui n'ont pas de permis de port d'arme - c'est-à-dire à ceux qui n'ont pas servi dans l'armée israélienne. Cette politique va provoquer le licenciement des près de 150 travailleurs arabes des chemins de fer qui surveillent et entretiennent les passages à niveau d'Israël. Les Chemins de fer d'Israël ont explicitement affirmé que cette nouvelle politique d'emploi est destinée à donner la priorité aux jeunes vétérans de l'armée.

Les citoyens arabes palestiniens d'Israël ont toujours été sous-représentés à l'extrême dans le secteur public israélien (y compris dans les entreprises d'état), et malgré les lois en vigueur contre la discrimination, seuls 5% des fonctionnaires environ sont arabes, alors qu'ils représentent 20% de la population globale.

L'exclusion des arabes du secteur public est principalement le résultat de la politique sécuritaire d'Israël, qui interdit aux arabes qui n'ont pas fait leur service militaire et n'ont donc pas de permis de port d'armes tout emploi dans l'administration ou les services publics (comme les télécommunications, l'eau, l'électricité, le transport public, les autorités portuaires, les pompiers, etc.) Cet accent mis sur la sécurité d'état se reflète également dans le CV des dirigeants des entreprises publiques d'Israël. Yitzhak 'Haki' Harel, directeur général des Chemins de fer d'Israël, par exemple, est Général de l'Armée israélienne ...

Cette nouvelle politique des Chemins de fer d'Israël est un exemple instructif de la manière dont les travailleurs arabes sont systématiquement exclus du marché du travail israélien : premièrement, cela montre que la sécurité d'état a une priorité absolue sur la sécurité personnelle dans la politique israélienne de l'emploi ; deuxièmement, cela révèle que ces inquiétudes sécuritaires servent à masquer les doubles normes en faveur des travailleurs juifs israéliens parce que a) le poste de gardien de passage à niveau ne nécessite pas de porter une arme ; b) certains postes sont réservés aux "membres de minorités qui n'ont pas servi dans l'armée". Cela nous permet de conclure que le service militaire n'est pas un critère pertinent d'embauche. A ce propos, il convient de remarquer que la nouvelle politique de l'emploi exclut également les immigrants récents, les juifs ultra-orthodoxes, les handicapés, et les objecteurs de conscience.

Les Chemins de fer d'Israël ont déjà commencé à recruter de nouveaux garde-barrières. Le 8 avril 2009, les Chemins de fer d'Israël ont répondu à l'enquête de Sawt el-Amel sur la nouvelle politique de l'emploi, en réaffirmant que cette décision est basée sur "des considérations pratiques et de sécurité", et n'a pas pour but "d'exclure des minorités". La nouvelle politique de l'emploi des Chemins de fer d'Israël est la continuité de la vieille stratégie d'Israël visant à exclure les travailleurs arabes du marché de l'emploi, et aussi une attaque contre tous les groupes socialement et économiquement marginalisés, dans des temps de crise économiques.

Grèce : des nouvelles de Constantina Kouneva

Dans « Solidaires international » n°8 de janvier 2009, nous informions de l'agression commise envers cette militante, et reprenions le message de soutien envoyé par l'Union syndicale Solidaires. Quatre mois plus tard, voici des nouvelles :

A Athènes, le soir du 23 décembre dernier, Constantina Kouneva a été agressée par deux inconnus qui lui ont brûlé le visage au vitriol. Constantina Kouneva est une immigrée bulgare installée en Grèce depuis dix ans ; elle est venue au pays afin que son fils, atteint d'une pathologie cardiaque grave puisse avoir accès aux soins nécessaires. Elle travaillait comme agent d'entretien dans une entreprise de sous-traitance qui loue ses travailleurs [OIKO.M.E.T.], dans leur grande majorité des femmes étrangères, aux organismes publics, hôpitaux, chemins de fer, etc.

Les femmes qui assurent ce travail pénible sont obligées, sous la menace de licenciement sans indemnités et de perte de la carte de séjour, de travailler dans des conditions moyenâgeuses et avec des salaires de misère largement inférieurs au SMIC.

Payées moins d'heures que leur temps de travail réel, souvent non déclarées, assurant des heures supplémentaires non payées, elles vivent sous un vrai régime de terreur sachant que la feuille blanche que leur employeur les avait obligées de signer au moment de leur embauche pouvait se transformer à tout moment en une « lettre de démission volontaire ». Qui plus est si elles sont licenciées, leur nom figurera sur la « liste noire », ce qui signifie qu'elles ne retrouveront plus jamais du travail dans le même secteur. D'ailleurs, elles n'ont pas à subir que le harcèlement moral systématique mais également le harcèlement sexuel, qui vise plus particulièrement les femmes immigrées qui viennent d'arriver au pays.

Constantina Kouneva et quelques autres se sont opposées à ce régime d'esclavage moderne. Constantina, secrétaire générale de l'Union de personnel d'entretien et d'aides domestiques de la région d'Attique (PEKOP), recevait des menaces contre sa vie à cause de son activité syndicale et sa mère, qui travaillait dans la même entreprise qu'elle, a été licenciée pour des raisons d'intimidation. Elle a

continué malgré les menaces de mort à lutter pour le respect de droits élémentaires de ses collègues et à les inciter à faire de même. Étant femme, immigrée et déléguée syndicale active, Constantina a été « punie » d'une façon ostentatoire pour l'exemple. Actuellement, quatre mois après l'attentat, elle est toujours hospitalisée. Elle a perdu un œil et les médecins s'efforcent de sauver la vision résiduelle de l'autre. Des organes vitaux ont été irrémédiablement atteints du fait qu'elle a avalé une quantité importante de l'acide corrosif. Constantina a déjà été opérée plusieurs fois et doit subir encore une série d'opérations réparatrices à l'issue incertaine. Dans le meilleur de cas, elle sera en mesure de quitter l'hôpital le mois de septembre. Elle fait preuve de beaucoup de courage ainsi que ses collègues et ses proches. L'Etat grec ne prenant pas en charge qu'une partie de dépenses elle a aussi besoin d'un soutien financier.

Ce crime épouvantable qui relève d'un capitalisme de type mafieux a failli passer inaperçu et n'a défrayé la chronique que grâce à l'insistance et aux témoignages

courageux de collègues de Constantina. La police a tout fait pour étouffer l'affaire et il a fallu plusieurs dénonciations et protestations publiques pour forcer les autorités à ouvrir une enquête. Le 15 avril, trois mois et demi après la tentative d'assassinat au vitriol, Fanny Petralia, ministre du Travail a daigné rendre enfin visite à Constantina à l'hôpital ; elle y a accompagné son homologue bulgare, Emilia Mslarova. Elle s'est engagée de mettre en route la procédure permettant à l'Etat d'offrir un logement à la syndicaliste et à sa famille. Elle a également promis que l'Etat accordera une pension mensuelle substantielle à Constantina ; cependant la promesse d'une pension digne de son nom est évoquée depuis des mois sans que cela aboutisse. Quant au logement, il faudrait attendre la confirmation de la déclaration, pour en juger. L'enquête judiciaire s'enlise, la volonté des autorités grecques d'étouffer l'affaire et de couvrir les coupables ne fait plus aucun doute, ce qui laisse soupçonner des éventuelles complicités policières voire politiques.

L'agression a suscité un large mouvement de solidarité qui s'est traduit par diverses initiatives. Des rassemblements devant l'hôpital où Kouneva est hospitalisée ont été organisés par des associations féministes. Plusieurs syndicats d'entreprise ont pris l'initiative de créer un Coordonnement en solidarité avec Kouneva et ont organisé trois manifestations de soutien dont le mot d'ordre principal était « *Constantina tu n'es pas seule ; l'Etat et les patrons sont des assassins* ». Ce collectif, toujours actif, a été créé pour **contourner la Confédération générale de travailleurs grecs (GSEE), connue pour son paternalisme dirigiste et son penchant vers de compromis fâcheux ; celle-ci a dénoncé les initiatives de solidarité en appelant à ne pas manifester pour Constantina.** La GSEE a même demandé au Ministère du Travail de ne pas recevoir les représentants du Pekop, le syndicat de Kouneva...

On peut dire que l'affaire a eu l'effet inverse de celui escompté : **au lieu de terroriser les employés elle a agi comme un détonateur pour une prise de conscience de conditions moyenâgeuses dans lesquelles travaillent plusieurs catégories de travailleurs.** Il y a eu un sursaut citoyen qui témoigne d'une aspiration à plus de justice sociale et exprime la volonté de vivre ensemble, tous ensemble : immigrés, réfugiés, originaires du pays, sous la même exigence du commun. Ce qui s'est passé jusqu'à maintenant est révélateur de l'état actuel de la société grecque, divisée entre deux tendances opposées : l'instauration de pratiques mafieuses, la prédominance du profit facile et du quant à soi, la montée de la xénophobie d'une part, et, d'autre part, l'émergence de formes nouvelles d'organisation et de résistance citoyenne qui privilégient la démocratie directe. Pour conclure, nous évoquerons le mot que Kouneva a adressé à ses collègues et tous ceux qui la soutiennent : *Vous avez tout mon amour. Merci pour tout. Continuez...*

Maroc : A khenifra, le 16 mai, encore la répression !

Depuis le 16 mai 1993, date de l'assassinat dans le commissariat de police du militant de l'Association Nationale des Diplômés Chômeurs du Maroc, Mustafa el Hamzaoui, tous les ans l'ANDCM appelle à une journée de lutte pour exiger la reconnaissance légale de l'Association et le châtement des coupables de l'assassinat de Mustafa El Hamzaoui.

Cette année, cet acte revêtait une plus grande force puisqu'il se situait dans le cadre d'une **campagne internationale de solidarité avec l'ANDCM, impulsée par la Coordination syndicale Euro-Maghreb**, avec une liste massive de signatures et de rassemblements devant les ambassades et les consulats marocains en Espagne et en France.

Dans ce contexte, cette année a vu la présence à Khenifra de délégations de la CGT d'Espagne et de Solidaires, la CNT-f s'est excusée pour son absence, mais elle a participé à la campagne.

Dès midi, la principale rue de la ville, où allait se dérouler les différentes interventions, était pleine de camions militaires et de fourgons des forces anti émeutes, qui occupaient différentes rues latérales dans toutes les directions. Vers 15 heures, le meeting a commencé avec des interventions de l'ANDCM, des représentants locaux de la CDT, UMT, AMDH et Voie démocratique. Dès le début du meeting, un cordon de policiers, casqués et avec les boucliers déployés, avait encerclé le lieu de la célébration, en y demeurant, comme une menace constante aux propos tenus.



Un représentant de Solidaires intervient également et expliqua la situation en France et les mobilisations qui y ont lieu. Le responsable des Relations internationales la CGT, félicita l'ANDCM pour ses longues années de lutte, et décrit l'histoire du jumelage de la CGT avec l'ANDCM, une histoire pleine, depuis 1997, de luttes et de gestes solidaires et d'entraide.

Un moment d'émotion a été le salut à la mère et à la sœur de Mustafa El Hamzaoui. Sa mère, les larmes aux yeux, nous a dit que la seule chose qu'elle demande est de savoir où est enterré son fils **La police, pour éviter toute enquête qui éclairerait son crime, a enterré le cadavre dans une fosse commune empêchant son identification.** Aujourd'hui il serait parfaitement possible de le faire si réellement il y avait une volonté de justice.



Mais ce n'est pas la justice précisément qui existe au Maroc. A la fin du meeting, les camarades –femmes et hommes- de l'ANDCM ont commencé à pousser pour faire céder le cordon de police et lancer la manifestation. De nouveaux effectifs de policiers accoururent rapidement et, sans préavis, ils ont chargé à coup de matraques contre les manifestants, en les faisant reculer en frappant jusqu'à la porte du local de la CDT devant lequel se tenait le meeting. **Plusieurs corps demeurèrent étendus par terre sans que personne ne puisse s'en approcher.**

Par la suite, plusieurs ambulances sont arrivées pour transporter les blessés. En même temps, d'autres policiers se sont mis à charger depuis tous les coins de la rue, en jetant sur le sol les tables et les chaises des cafés avoisinant. Ainsi les militants de l'ANDCM se trouvaient bloqués et toute participation de soutien de la part de la population y des militants étaient empêchée. Une demie heure de terreur qui s'est terminée par un bilan de **11 blessés, dont l'un gravement à cause des coups dans les reins** a été transporté à l'hôpital de Meknès, et 4 camarades détenus puis remis en liberté plus tard

Les élections municipales de juin, la réunion du FSM au Maroc, la collaboration avec le système de la majorité des partis politiques, ne sont que mascarades pour chercher à dissimuler une réalité écrasante: le Maroc est un régime dictatorial où règnent l'arbitraire et la terreur. C'est ce que nous avons vécu à Khenifra ce 16 mai.



Commission internationale de l'Union syndicale Solidaires

La prochaine réunion de la commission internationale se tiendra le vendredi 12 juin après midi, dans les locaux nationaux.